

20 Provinces

Estuaire/Département du Komo-Mondah/ Commune de Ntoun
Le maire à l'écoute des préoccupations du Sycokom

H.N.M

Libreville/Gabon

LE maire de la commune de Ntoun, Juste Parfait Biyogo b'Otogo, a eu une séance de travail, mercredi dernier, avec le bureau du Syndicat des commerçants du Komo-Mondah (Sycokom), à son cabinet de travail.

Le conseiller municipal, Elfox Mbina Loyola, a assisté à cette réunion qui avait pour but, ainsi que l'a expliqué le président du Sycokom, Yero Demba, de «venir remercier le maire et lui réaffirmer notre soutien, au regard des actes qu'il a posés vis-à-vis de notre corporation et de ses adhérents, depuis qu'il a été élu maire.» En effet, d'après ces der-

niers, dès son arrivée à la tête de la commune de Ntoun, Juste Parfait Biyogo a entrepris plusieurs actions. Au nombre desquelles, Yero Demba a cité «la reconnaissance de notre syndicat, l'organisation d'une tournée de sensibilisation des commerçants de la commune et l'attribution de deux boxes au marché municipal pour abriter notre siège». Il a également remercié les plus hautes autorités du Parti démocratique gabonais (PDG) pour avoir reconduit Biyogo b'Otogo sur la liste de ses candidats aux élections locales pour le compte de la commune de Ntoun.

Par ailleurs, Yero Demba n'a pas manqué d'informer l'édile des difficultés aux-



Photo : D.R

Une photo de famille, en présence du maire de Ntoun, Juste Parfait Biyogo b'Otogo (centre, au second plan), à la sortie de la séance de travail.

quelles les membres de son syndicat sont confrontés, notamment la multiplicité des contrôles dont ils font l'objet, mais aussi le mauvais traitement que les

agents contrôleurs leur font subir dans le cadre du recouvrement. Il a cité, entre autres, «les injures et menaces, les fermetures de magasins et la saisie des

marchandises.»

En réponse à toutes ces récriminations, le maire a tenu à féliciter le bureau du Sycokom pour cette démarche responsable qui cadre avec

le vivre-ensemble, «c'est-à-dire venir vers l'autorité pour dialoguer, afin de trouver des pistes de solutions aux diverses incompréhensions qui les opposent aux agents de la mairie.»

Le président du conseil municipal s'est engagé à mettre fin à ces «déviances qui n'honorent pas la mairie.» Pour ce faire, il a invité ces derniers «à sensibiliser et à éduquer les adhérents» de leur syndicat.

Au terme de cette séance de travail, les deux parties ont décidé de la mise sur pied, dans les tout prochains jours, d'une commission chargée de réfléchir à la méthodologie à adopter, en matière de recouvrement des taxes, dans la commune de Ntoun.

Ngounié/Département de la Boumi-Louétsi/Mbigou/Administration locale

Les auxiliaires de commandement dans l'impasse



Photo : IMM

Le membre du gouvernement, Hilaire Machima (casquette blanche), écoutant les doléances...



Photo : IMM

... transmises par le chef de canton de la Basse-Louétsi, Joseph Mombo, s'exprimant au nom de ses pairs.



Photo : IMM

Les auxiliaires de commandement de la Basse-Louétsi veulent un meilleur traitement.

IMM

Mbigou/Gabon

Ils se plaignent de passer parfois plusieurs trimestres sans toucher leurs primes. Ils souhaitent aussi que ces émoluments soient revus à la hausse, en tenant compte du coût de la vie.

LES auxiliaires de commandement de Mbigou, le chef-lieu du département de la Boumi-Louétsi, dans la province de Ngounié, s'insurgent contre les retards répétés dans le paiement de leurs émoluments. «Parfois, il nous arrive de faire plusieurs trimestres sans rien percevoir. Ce qui nous met souvent en difficultés, surtout lorsqu'il s'agit de rem-

plir nos missions régaliennes, de réserver l'hospitalité à nos hôtes ou de nous déplacer pour répondre à l'appel de notre hiérarchie à Mbigou», se plaint Joseph Mombo, le chef de canton de la Basse-Louétsi, à Makongonio. Les chefs de canton, de regroupements et des villages de la Boumi-Louétsi exhortent également le gouvernement à revoir ces

émoluments à la hausse. «Car le montant que chacun de nous perçoit trimestriellement est insignifiant par rapport au coût élevé de la vie. Malgré le cumul des arriérés, nous n'arrivons pas à joindre les deux bouts. Surtout qu'il faut régler les dettes que nous contractons dans le cadre des missions», explique le chef de canton. Les auxiliaires de com-

mandement ont présenté ces doléances au ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, de la Prospective et de la programmation du développement, Hilaire Machima, en tournée politique dans cette partie de la Ngounié, en juillet dernier. Tout en lui recommandant d'être leur fidèle interprète auprès du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba.

«Ne perdez pas espoir, malgré la crise économique qui frappe notre pays. Le président de la République ne dort pas ces derniers temps. Jour et nuit, il est à la recherche des voies et moyens pour le développement de notre pays pour le bien-être de tous les Gabonais», a lancé le membre du gouvernement à ses hôtes, pour calmer leurs inquiétudes.

Haut-Ogooué/Département de la Lébombi-Leyou/Moanda/Cnamgs-Hôpital Marcel Abéké

Accord pour une campagne spéciale d'enrôlement

C-M M

Moanda/Gabon

LE responsable de l'hôpital Marcel Abéké, Thierry Zue Asseko, a rencontré, dernièrement, le secrétaire général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), Cyriaque Kouma. But, convenir ensemble d'un protocole d'accord d'enrôlement rapide des populations de Moanda et ses environs. Cette démarche, souligne-t-on, vise à faire bénéficier au plus grand nombre de la baisse des

frais de consultation entrée en vigueur à l'hôpital Marcel Abéké de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), depuis le 1er août dernier. Et de, d'une part, réduire l'écart entre la date de l'entrée en vigueur de la réduction des frais de consultation et la campagne d'enrôlement des populations et, d'autre part, éviter de léser les populations qui ne sont pas détenteurs d'une carte d'assurance de la Cnamgs. La présentation de ce «sésame» est l'une condition pour bénéficier des soins à moindre coût à l'hôpital Marcel Abéké, à défaut de



Photo : C-M.M

Le SG de la Cnamgs Cyriaque Kouma (centre) échange avec le responsable de l'hôpital Marcel Abéké, Thierry Zue Asseko.

se faire facturer au plein tarif des prestations médi-

cales dont les montant ne sont pas à la portée de tout

le monde. Et pour montrer la volonté de la Comilog à faire en sorte que les Moandais aient accès aux meilleurs soins médicaux dans un cadre approprié, Thierry Zue Asseko, a remis au secrétaire général de la Cnamgs, Cyriaque Kouma, la lettre officielle qui porte l'entrée en vigueur des tarifs des consultations, des examens médicaux, hospitalisation et autres prestations médicales à l'hôpital Marcel Abéké.

Notons que la mesure ne concerne que les externes. Les agents Comilog et leurs ayant-droits étant systé-

matiquement pris en charge. Ainsi, l'organisation d'une campagne d'enrôlement dans les brefs délais donnerait du sens à l'engagement pris par la Comilog auprès des populations et des autorités administratives locales, «car la maladie n'attend pas», a indiqué Thierry Zue Asseko, responsable de l'hôpital Marcel Abéké. En termes d'accord, la dernière semaine du mois d'août a été retenue pour lancer cette campagne spéciale d'enrôlement Cnamgs à Moanda, et ce, avec l'appui logistique de la Comilog.